

GRAND CONSEIL NEUCHATELOIS

DDTE

Numéro: 14.171

Date: 02.12.2014

Type de proposition: Postulat

Auteur-e-s: Groupe socialiste

Titre:

Version non amendée: Provision pour un projet de mobilité dans le canton

Version amendée: Provision pour un projet cantonal de mobilité

Contenu:

ATTENTION VERSION NON AMENDÉE

Nous demandons au Conseil d'Etat, dans le respect des mécanismes de la nouvelle loi sur les finances, induits par le MCH2, d'étudier la pertinence et la possibilité de mettre en place un préfinancement, vraisemblablement par l'instauration d'un fonds, pour un projet de mobilité dans le canton.

ATTENTION VERSION AMENDÉE

Nous demandons au Conseil d'Etat, dans le respect des mécanismes de la nouvelle loi sur les finances, induits par le MCH2, d'étudier la pertinence et la possibilité de mettre en place un préfinancement, vraisemblablement par l'instauration d'un fonds, pour un projet cantonal de mobilité.

Ce projet cantonal de mobilité doit intégrer le réseau Express Régional (RER), les routes cantonales et nationales ainsi que la mobilité douce.

Développement:

Néanmoins, il paraît clair que, quel que soit ce futur projet, son coût sera élevé. L'échec du TransRUN a été entre autres provoqué par la crainte d'une incapacité de financer le projet. Il nous semble donc que dès le prochain budget, voire les prochains comptes, l'exécutif devrait étudier la possibilité de mettre en place un fonds instauré par une loi pour en assurer le préfinancement.

Première signataire: Martine Docourt-Ducommun.

Signataires: Baptiste Hurni, Alexandre Houlmann, Joahanne Lebel Calame, Corine Bolay Mercier.